



Les nouveaux produits alimentaires ne sont pas toujours anodins

On trouve dans le commerce un nombre croissant de boissons et de produits alimentaires censés améliorer les performances, éviter l'apparition de maladies ou même les soigner. N'étant pas soumis aux mêmes contrôles que les médicaments ou les vaccins, ces produits font l'objet de campagnes publicitaires « grand public » et de promotion sur les lieux de vente. Cependant ils ne sont pas toujours anodins. Ainsi, par exemple,

- les produits à base de plantes peuvent avoir des effets toxiques ;
- les boissons énergisantes contiennent souvent de fortes doses de caféine ; quand un patient traité par des médicaments les utilise comme « anti-gueule de bois », l'association alcool-caféine-médicament peut accroître le risque d'effets médicamenteux indésirables.

Par ailleurs, contrairement à ce qui est imposé avant la vente de médicaments ou de vaccins, les effets réels de ces produits n'ont pas été testés et mesurés, qu'il s'agisse d'effets bénéfiques ou nuisibles. Les annonceurs n'ont aucune preuve des bénéfices qu'ils avancent et rien jusqu'ici n'avait été prévu pour signaler et détecter des effets indésirables éventuels.

Cette carence va peut-être trouver remède si le dispositif officiel de nutrivigilance qui vient d'être renforcé montre une réelle efficacité et si les consommateurs deviennent un peu moins naïfs.

Source : Entretien avec le Pr Marie Favrot (ANSES), *Le quotidien du médecin*, 10 décembre 2010.



Le Dico du doc

Nutrivigilance

Surveillance des effets indésirables des produits utilisés en complément de l'alimentation habituelle : boissons énergisantes, aliments enrichis, compléments alimentaires, « nouvelle food », denrées alimentaires destinées à des situations très particulières (produits sans sel, sans sucre, etc.), extraits de plantes et autres inventions de l'industrie agro-alimentaire ou de commerçants imaginatifs.

La consommation de ces substances était peu fréquente en France dans les années 1990 mais elle a augmenté progressivement au cours des années 2000.

Les agences sanitaires gouvernementales ont donc uni leurs forces pour créer en 2009 l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES). Cette nouvelle agence souhaite pouvoir échanger des informations avec les consommateurs et ceux qui les soignent. Pour vous informer, poser des questions ou alerter l'agence, vous pouvez utiliser les outils internet suivants :

- Site web : <http://www.anses.fr>
- Envoyer un message : vigilance.ca@anses.fr
- Télédéclarer un cas : <http://www.ansespro.fr>

C. Delahaye. *La nutrivigilance passe à la vitesse supérieure. Le quotidien du médecin*, 10 déc 2010.

Météo antibio

Risques

- Grippe : faible
- Bronchiolite : en hausse
- Inf respiratoire : en hausse
- Gastro-entérite : faible
- Allergies pollens : très faible

Source : <http://www.grog.org>
et <http://www.pollens.fr>

Grippes graves en Angleterre

Selon le Réseau des GROG, le nombre des cas de grippe augmente peu à peu en France et dans le nord de l'Europe. Trois sortes de virus grippaux circulent en même temps, confirmant l'utilité d'un vaccin antigrippal « trivalent » protégeant contre les trois.

Parmi ces virus grippaux, le virus pandémique en 2009 continue de se répandre. Dans plusieurs pays européens, ce virus a provoqué récemment des formes graves avec séjour en réanimation et parfois même des décès. Les autorités anglaises viennent ainsi de signaler 26 cas confirmés avec hospitalisation dans un état grave et, parmi eux, 10 décès. Il s'agit surtout de personnes jeunes (18 ans à 35 ans). La grippe n'est décidément pas une maladie anodine.

Sources : www.grog.org et Open Rome